

## **Réunion plénière de la LXXII<sup>e</sup> COSAC**

### **Budapest, 27-29 octobre 2024**

#### **CONTRIBUTION DE LA LXXII<sup>e</sup> COSAC**

##### **L'état de l'Union européenne dans l'année de la transition institutionnelle et les 15 ans de l'application du traité de Lisbonne**

- (1) La COSAC reconnaît qu'au cours du cycle institutionnel précédent l'Europe a été surtout dominée par de multiples crises et réponses aux crises et par conséquent, les États membres de l'UE et leurs citoyens ont été confrontés à un nombre significatif de situations d'urgence.
- (2) La COSAC salue les décisions du Conseil européen du 27 juin 2024, relatives à l'élection du président du Conseil européen, ainsi qu'aux nominations du président de la Commission européenne et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. À cet égard, la COSAC exprime son espoir de voir la nouvelle Commission européenne prendre ses fonctions d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2024.
- (3) La COSAC se félicite également des grandes ambitions de l'UE telles que définies dans le programme stratégique 2024-2029, promouvant une Europe libre et démocratique, forte et sûre, prospère et compétitive.
- (4) La COSAC déplore les pertes humaines et matérielles provoquées par les récentes inondations dévastatrices en Europe centrale et orientale, ainsi que par la série d'incendies de forêt en Europe du Sud, et exprime sa solidarité avec les victimes, leurs familles et la population et communautés affectées par les graves inondations et les incendies de forêt dans les pays respectifs.
- (5) La COSAC souligne que ces catastrophes naturelles mettent également en évidence la nécessité de renforcer la réactivité de l'UE à agir sur de tels désastres. A cet égard, la COSAC reconnaît que la coopération entre les centres de crise des pays de l'UE est essentielle pour faire face à une multitude de risques et de crises potentiels.
- (6) La COSAC note que la transition verte est une étape nécessaire pour réduire la dépendance énergétique de l'UE et reconnaît devoir lutter contre le changement

- climatique et la perte de biodiversité. La COSAC reconnaît que, pour accélérer cette transition verte, le Green Deal a besoin d'une base économique et financière, qui assure une croissance durable et qui soutient les citoyens et les entreprises, notamment les PME, les agriculteurs et les pêcheurs.
- (7) La COSAC apprécie qu'au cours des dernières années, l'UE ait réussi à résister à des risques critiques pour sa sécurité d'approvisionnement énergétique, à reprendre le contrôle du marché de l'énergie et à accélérer la transition vers la neutralité climatique. La COSAC met en exergue le fait qu'une énergie abordable pour les ménages et les industries est essentielle pour assurer la sécurité sociale et la compétitivité européenne, et souligne l'importance d'encourager les mix énergétiques décarbonés pouvant y contribuer, tout en respectant la neutralité technologique.
  - (8) La COSAC fait remarquer que le marché unique est l'une des plus grandes réussites de l'UE, car il facilite le commerce transfrontalier, stimule la croissance et dynamise l'innovation, tout en rendant la vie des citoyens beaucoup plus aisée. Aujourd'hui, plus de trente ans après sa création, le marché unique continue d'être une pierre angulaire et un atout de l'intégration européenne, servant de puissant catalyseur pour la croissance et la compétitivité. Cependant, l'environnement international a profondément changé, démontrant ainsi la nécessité de poursuivre le développement du marché unique dans les domaines politiques les moins intégrés.
  - (9) La COSAC reconnaît l'importance du rapport d'Enrico Letta sur l'avenir du marché unique européen et appelle à une réflexion collective.
  - (10) La COSAC souligne la nécessité de supprimer les obstacles qui subsistent, en particulier en ce qui concerne les services et les biens de première nécessité, et demande un accès égal au marché unique par le biais d'une connectivité améliorée, ainsi qu'un cadre équilibré et opérationnel en matière d'aides publiques et de concurrence. La COSAC appelle également les institutions européennes à renforcer l'union du marché européen des capitaux.
  - (11) La COSAC réclame une politique industrielle renouvelée et ambitieuse, qui permette d'ancrer et de protéger la base industrielle de la prospérité européenne. La COSAC insiste sur la nécessité d'améliorer la compétitivité européenne, en intégrant cet objectif dans toutes les politiques par le biais d'une approche holistique. L'adoption d'un nouveau pacte européen pour la compétitivité est une priorité clé pour retrouver le développement économique et créer les conditions d'une croissance durable, approfondir le marché unique et se concentrer sur le soutien aux petites et moyennes entreprises. La COSAC espère des avancées rapides et significatives sur le nouveau pacte européen pour la compétitivité d'ici la fin de l'année.
  - (12) La COSAC reconnaît l'importance du rapport de Mario Draghi sur l'avenir de la compétitivité européenne et appelle à une réflexion collective.
  - (13) La COSAC se félicite que plus d'une centaine d'organisations aient récemment signé le Pacte européen sur l'intelligence artificielle (IA), un engagement volontaire qui ouvre la voie au respect du règlement européen sur l'IA et qui

- commence à appliquer les principes du règlement sur l'IA avant sa date d'application.
- (14) La COSAC note que depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, le rôle des parlements nationaux a été renforcé dans le cadre constitutionnel européen, et qu'ils se sont révélés être des acteurs actifs dans le contrôle préalable des politiques de l'UE et en influençant les projets d'actes législatifs de l'UE en utilisant les moyens du dialogue politique et du contrôle de la subsidiarité dans le cadre des protocoles n° 1 et n° 2 du traité de Lisbonne. Les engagements constructifs des parlements nationaux dans l'élaboration du contenu des politiques de l'UE devraient être encore renforcés à l'avenir par le plein exercice de leurs fonctions européennes, y compris le travail sur l'initiative « carte verte ».
  - (15) La COSAC demande un meilleur accès aux documents du Conseil pour permettre aux parlements nationaux de remplir leur rôle de contrôle.
  - (16) La COSAC invite les membres de la nouvelle Commission européenne à participer régulièrement aux réunions de la COSAC.
  - (17) La COSAC regrette que le renforcement du rôle des Parlements nationaux ne figure pas parmi les priorités stratégiques de la nouvelle Commission européenne alors que ce renforcement serait de nature à répondre au déficit démocratique de l'Union européenne et à rapprocher l'Union européenne des citoyens.
  - (18) La COSAC appelle à renforcer le dialogue et les échanges entre la Commission européenne et les Parlements nationaux lors de l'élaboration, par la Commission européenne, de ses priorités stratégiques et de son programme de travail annuel, afin que les attentes des Parlements nationaux puissent être prises en compte dans les grandes orientations politiques de l'UE.
  - (19) La COSAC estime souhaitable de renforcer le contrôle du principe de subsidiarité par les Parlements nationaux, notamment en portant de huit à dix semaines le délai accordé aux Parlements nationaux et en abaissant à un quart des voix le seuil de déclenchement du "carton jaune".

### **Sécurité et défense européenne**

- (20) En raison des menaces et des enjeux croissants en matière de sécurité, y compris les menaces hybrides et de cybersécurité, la COSAC réaffirme la nécessité d'une action décisive de l'UE en matière de sécurité et de défense, agissant de manière autonome lorsque c'est nécessaire et avec des partenaires crédibles. La COSAC souligne la nécessité de renforcer les capacités de l'UE pour mieux anticiper et prévenir les crises et pour s'y préparer. Dans ce processus, les intérêts de tous les États membres de l'UE en matière de sécurité et de défense devraient être pleinement pris en compte.
- (21) La COSAC rappelle les compétences des États membres dans le domaine de la défense et appelle à un travail harmonieux et à l'adoption, en temps voulu, du règlement du Parlement européen et du Conseil sur le programme européen de l'industrie de la défense (EDIP) afin de renforcer la base industrielle et technologique de défense européenne. Elle rappelle à nouveau également l'importance des travaux en cours sur les lignes de défense militaire aux frontières de l'UE avec la Russie et la Biélorussie.

- (22) La COSAC souligne la nécessité d'une coordination étroite à l'égard du programme de sécurité et de défense de l'UE avec des partenaires du monde entier partageant les mêmes idées, notamment avec l'OTAN et les alliés crédibles non membres de l'UE.

## **Ukraine**

- (23) La COSAC, en réitérant ses déclarations adoptées lors des précédentes réunions de la COSAC à Madrid et à Bruxelles, condamne fermement et sans équivoque l'invasion non provoquée, injustifiée et illégale de l'Ukraine par la Russie, sa guerre d'agression contre l'Ukraine, et l'occupation et l'annexion de certaines parties du territoire ukrainien, qui constitue une violation flagrante de la Charte des Nations unies.
- (24) La COSAC est extrêmement préoccupée par les informations faisant état d'exécutions de prisonniers de guerre ukrainiens par les forces russes. Aucun crime ne saurait rester impuni.
- (25) La COSAC rappelle son soutien inébranlable à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues et souligne fermement le droit inhérent de l'Ukraine à la légitime défense contre l'agression de la Russie.
- (26) La COSAC réaffirme son engagement constant à soutenir une fourniture continue et suffisante d'une assistance politique, financière, économique, humanitaire, militaire et diplomatique à l'Ukraine et à son peuple, aussi longtemps qu'il le faudra et aussi intensément que nécessaire. En ce qui concerne le soutien militaire, la COSAC appuie l'idée de poursuivre l'assistance militaire par le biais de canaux bilatéraux et de la Facilité européenne pour la paix. Cela est sans préjudice pour le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres.
- (27) La COSAC appelle l'UE et ses États membres à travailler activement au maintien et à la réalisation d'une coordination globale et d'un soutien international le plus large possible à l'Ukraine et à la réalisation d'une paix générale, durable, juste et pérenne, basée sur la formule de paix ukrainienne et les principes de la Charte des Nations unies. La COSAC apprécie la convocation et les résultats du sommet sur la paix en Ukraine qui s'est tenu les 15 et 16 juin 2024 en Suisse. La COSAC demande que la Russie et ses dirigeants soient tenus responsables de la guerre d'agression qu'ils mènent contre l'Ukraine et d'autres crimes très graves au regard du droit international.
- (28) La COSAC souligne l'importance de maintenir le soutien à l'Ukraine parmi les États membres de l'Union européenne et réaffirme l'importance de ne pas agir de manière à saper ce soutien.
- (29) La COSAC appelle l'UE et ses États membres à continuer à travailler sur de nouvelles sanctions contre la Russie en réponse à l'agression en cours.
- (30) La COSAC condamne fermement le soutien que des pays tiers continuent d'apporter à la guerre d'agression menée par la Russie et demande à ceux-ci de mettre fin à toute aide.

- (31) La COSAC salue les donateurs mondiaux et européens dans le domaine du soutien à la reconstruction de l'Ukraine et se réjouit de la mise en œuvre de la Facilité pour l'Ukraine et de l'octroi d'un prêt exceptionnel d'assistance macrofinancière (AMF) à hauteur de 35 milliards d'euros et d'un nouveau mécanisme de prêt mettant en œuvre l'engagement du G7. La COSAC réitère son appréciation et son soutien aux efforts européens et internationaux en faveur du rétablissement, du redressement et de la reconstruction de l'Ukraine. Elle invite les institutions de l'UE et les États membres à accélérer les efforts visant à utiliser les revenus des avoirs russes gelés pour soutenir le redressement et la reconstruction de l'Ukraine.
- (32) La COSAC condamne en particulier les bombardements russes incessants sur les infrastructures énergétiques et civiles critiques de l'Ukraine. La COSAC soutient tous les efforts visant de toute urgence à accroître la sécurité énergétique de l'Ukraine avant l'hiver et à répondre aux besoins humanitaires et de protection civile immédiats.
- (33) La COSAC réaffirme l'importance de toujours assurer la protection de tous les civils et de traiter les conséquences de la guerre pour ce qui est des réfugiés et des personnes déplacées.

### **Moyen Orient**

- (34) La COSAC condamne dans les termes les plus forts l'attaque terroriste du Hamas du 7 octobre 2023 et souligne que toute nouvelle escalade du conflit en une guerre régionale doit être évitée par tous les moyens.
- (35) La COSAC insiste sur le droit à l'existence d'Israël et sur son droit inhérent à l'autodéfense en accord avec le droit international.
- (36) La COSAC appelle à un cessez-le-feu immédiat et permanent, à la libération de tous les otages et à l'augmentation de l'acheminement sécurisé de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza.
- (37) La COSAC est profondément préoccupée par le grand nombre de victimes civiles et le risque imminent de famine et de maladies infectieuses dans la bande de Gaza et appelle toutes les parties à respecter les dispositions du droit international humanitaire.
- (38) La COSAC est très préoccupée par les derniers événements au Moyen-Orient, les conflits en cours entre Israël et le Hezbollah, et exhorte toutes les parties à s'abstenir de toute nouvelle escalade. Le soutien de partenaires crédibles doit être renforcé dans la région et des efforts doivent être faits pour contrer les acteurs déstabilisateurs. La COSAC condamne les attaques perpétrées contre la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), qui constituent une grave violation du droit international.
- (39) La COSAC condamne dans les termes les plus forts les attaques iraniennes perpétrées contre Israël le 1<sup>er</sup> octobre 2024 et les actions gravement déstabilisatrices menées par l'Iran au Moyen-Orient par l'intermédiaire de groupes terroristes et de groupes armés.

- (40) La COSAC invite à un dialogue politique et direct entre les parties concernées afin de parvenir à des solutions de paix durables et d'assurer la protection des vies civiles.
- (41) La COSAC salue l'approbation de la déclaration du Conseil du 15 octobre 2024 sur le soutien à la vie juive et la lutte contre l'antisémitisme. La COSAC réitère ses graves préoccupations concernant les récents incidents alarmants et condamne dans les termes les plus forts toutes les formes de discrimination, y compris l'antisémitisme et la haine antimusulmane, l'intolérance, le racisme et la xénophobie.

### **Migration**

- (42) La COSAC souligne que la pression migratoire persistante sur l'Europe constitue un fardeau différencié à chaque État membre et que la réponse à ces défis, y compris la protection efficace des frontières extérieures devrait être un objectif commun européen. La COSAC réaffirme la nécessité de prévenir et de contrer la migration illégale.
- (43) La COSAC demande la suppression des contrôles temporaires réintroduits aux frontières intérieures de l'espace Schengen.
- (44) La COSAC insiste sur les actions décisives pour améliorer, accélérer et accroître le retour des migrants en situation irrégulière et sur le renforcement des mesures contre les réseaux lucratifs de traite des êtres humains et de trafic d'êtres humains des passeurs. La COSAC demande des mesures supplémentaires pour empêcher les personnes de se lancer dans les voyages dangereux ou de devenir les victimes des passeurs de migrants ou de trafic de migrants.
- (45) La COSAC appelle à une coopération plus étroite, y compris à l'établissement de nouveaux accords de partenariat et d'autres formes efficaces et innovantes de coopération, avec les pays tiers limitrophes de l'UE ainsi qu'avec les principaux pays d'origine et de transit pour s'attaquer aux causes premières de la migration.
- (46) À cet égard, la COSAC reconnaît l'importance des accords de partenariats complets conclus par l'UE avec la Tunisie, l'Égypte ou le Liban, ainsi que celle du récent accord conclu par l'UE et la Serbie sur la coopération opérationnelle en matière de gestion des frontières avec l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) pour renforcer la coopération en matière de gestion des frontières.
- (47) La COSAC se félicite des conclusions du 17 octobre du Conseil européen qui soulignent l'importance de la mise en œuvre de la législation européenne adoptée et l'application de la législation existante afin de mieux gérer les défis actuels.

### **Élargissement de l'Union européenne**

- (48) La COSAC rappelle l'importance du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'élargissement de l'UE en 2004, qui a apporté des bénéfices tangibles aux citoyens en termes de liberté, d'opportunités et de prospérité y compris par la création du plus grand marché

- intégré du monde. L'effet transformateur et les bienfaits de l'élargissement de l'UE sur la vie des Européens sont évidents et indéniables.
- (49) La COSAC souligne que l'élargissement – au vu des expériences des élargissements de 2004/2007 et 2013 - est l'une des politiques les plus réussies de l'Union européenne. Afin de préserver cette tendance favorable pour les futurs cycles d'élargissement, il est essentiel que la politique d'élargissement demeure fondée sur le mérite et soit équilibrée et crédible, en conformité avec les critères de Copenhague.
- (50) La COSAC note qu'en raison de la situation géopolitique et de sécurité, des changements fondamentaux ont eu lieu dans la politique d'élargissement au cours des trois dernières années et exprime sa conviction que l'élan récemment acquis autour de l'élargissement prévaudra et conduira à l'adhésion de nouveaux pays dans un avenir proche. Les institutions européennes ont pris des décisions historiques au cours des dernières années et, par conséquent, neuf pays candidats et un pays candidat potentiel se rapprochent de l'Union européenne. Le processus d'élargissement connaît un nouveau dynamisme et il incombe à l'UE et aux pays candidats de tirer le meilleur parti de cette opportunité.
- (51) La COSAC partage l'évaluation du Conseil européen selon laquelle l'Union européenne et les futurs États membres doivent être prêts au moment de l'adhésion.
- (52) La COSAC affirme son soutien à tous les pays candidats et candidats potentiels participant au processus d'élargissement et les invite à intensifier leurs initiatives de réforme en particulier dans le domaine de l'État de droit avec l'aide de l'Union européenne, de ses États membres, du Parlement européen et des parlements nationaux par le biais d'une coopération bilatérale et d'activités de renforcement des capacités. En même temps, les réformes nécessaires doivent être identifiées et menées de manière à ce que l'Union européenne élargie puisse continuer à fonctionner avec efficacité dans l'intérêt des citoyens européens.
- (53) La COSAC réaffirme son soutien aux Balkans occidentaux conformément à la déclaration de Thessalonique adoptée il y a plus de 20 ans ; elle favorise le processus d'adhésion et se félicite du plan de croissance adopté pour les Balkans occidentaux. La convergence économique est un élément essentiel pour rapprocher les partenaires des Balkans occidentaux de l'UE, de ce fait le plan de croissance devrait également accélérer les processus de réforme dans les pays respectifs.
- (54) La COSAC considère comme une étape importante le fait que le Monténégro ait atteint les critères intérimaires fixés aux chapitres de négociation 23 et 24 sur l'État de droit, comme l'a confirmé la conférence intergouvernementale de juin, ouvrant ainsi la voie à la clôture d'autres chapitres de négociation dans les mois à venir. Cette avancée dans les négociations peut servir d'incitation pour tous les pays candidats.
- (55) La COSAC se félicite du fait que l'Albanie soit devenue éligible pour commencer les négociations sur le groupe thématique 1 des Principes fondamentaux, vu que le pays a satisfait à ses critères d'ouverture.

- (56) La COSAC se félicite de l'adoption des cadres de négociation par le Conseil pour les négociations d'adhésion de l'Ukraine et de la République de Moldavie respectivement, ainsi que du démarrage des négociations d'adhésion avec ces deux pays le 25 juin. La COSAC exprime son espoir de voir que le groupe thématique 1 sur les Principes fondamentaux sera ouvert aux négociations dans les mois à venir après que l'Ukraine et la Moldavie auront atteint les critères d'ouverture.
- (57) La COSAC salue la création de la Facilité pour l'Ukraine d'un montant de 50 milliards d'euros ainsi que le versement de la première tranche s'élevant à 4 365 millions d'euros, après que l'Ukraine aura rempli de manière satisfaisante les conditions appropriées.
- (58) La COSAC est d'avis que la perspective de l'adhésion à l'UE est une incitation pour les autorités ukrainiennes à mettre en œuvre des réformes clés qui sont nécessaires pour consolider l'État de droit, les droits fondamentaux et la démocratie.
- (59) La COSAC se félicite également de l'annonce d'un nouveau plan de croissance pour la République de Moldavie visant à soutenir l'accélération des réformes liées à l'UE, la croissance économique et les négociations d'adhésion.
- (60) La COSAC est préoccupée par les conclusions préliminaires des missions d'observation électorale en Géorgie qui font état d'incidents faussant l'indépendance du vote. Le bon fonctionnement de la démocratie, des élections libres et le pluralisme politique sont des conditions d'adhésion à l'Union européenne. Le respect de ces conditions est essentiel pour que le peuple géorgien puisse poursuivre son chemin vers l'adhésion à l'Union européenne.

### **Tendances démographiques européennes et réponses aux niveaux national et européen**

- (61) La COSAC salue la communication de la Commission européenne sur l'évolution démographique en Europe : une boîte à outils pour gérer l'évolution démographique, car ils identifient à juste titre les principaux enjeux dans ce domaine en respectant la compétence nationale de chaque État membre de l'UE et les choix de vie des individus.
- (62) La COSAC indique que les changements démographiques affecteront l'avenir de l'Europe à une échelle comparable à celle de la transition verte et numérique, comme le montrent déjà les disparités régionales et territoriales et les différents flux migratoires.
- (63) La COSAC considère que le vieillissement de la population européenne, l'exode rural et la diminution de la population en âge de travailler ont un impact croissant sur la productivité et la compétitivité des économies de l'UE, y compris la soutenabilité de la dette publique, les pénuries de main-d'œuvre et de compétences, ainsi que sur la viabilité et sur l'adéquation des systèmes de protection sociale.
- (64) La COSAC souligne que les changements démographiques ont des effets considérables sur la cohésion sociale, territoriale et intergénérationnelle de l'UE, en particulier dans les régions peu peuplées, rurales ou éloignées. Par



conséquent, la politique de cohésion du prochain cadre financier pluriannuel devrait prendre en considération les enjeux liés au dépeuplement des régions et aux régions ultrapériphériques.

- (65) La COSAC encourage la solidarité intergénérationnelle et les mesures de soutien à l'action intersectorielle pour aider les individus et les familles et se félicite du portefeuille proposé dans la nouvelle Commission européenne pour la justice intergénérationnelle. La COSAC considère qu'une telle gouvernance avant-gardiste est essentielle pour garantir une approche globale fondée sur les droits tout au long du cycle de vie, et qui permet à toutes les générations de donner corps à leurs talents et leurs aspirations.
- (66) La COSAC invite tous les acteurs concernés et les décideurs politiques à assurer la mise en œuvre effective du cadre réglementaire pour l'équilibre vie professionnelle-vie privée, pour des initiatives ciblées visant à ce que la jeune génération puisse choisir de fonder une famille et pour l'accès à des logements abordables et à des services de garde d'enfants.
- (67) La COSAC exprime son espoir sur le fait que les mesures ciblées pourront contribuer à fournir des motivations à long terme pour les familles ouvrant ainsi la voie à une évolution démographique favorable en Europe.